

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RODEREN
SEANCE DU 13 FÉVRIER 2020**

L'an deux mil vingt, le 13 février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe KIPPELEN, Maire.

Date de la convocation : 05 février 2020	Présents : Mmes et MM. Maurice WINTERHOLER, Eric SOENEN, Béatrice TESTUD,	
Date d'affichage : 07 février 2020	Marc WILLEMANN, Marie-Thérèse WELKER à partir de 21h44, Nadia REINOLD, Emmanuelle RUFF, Nicole SELLITTO, Rémi TSCHIRHART.	
Nombre de membres : 15		
En exercice : 13	Excusé(s) :	Procuration(s) :
Suffrages exprimés : 13	M. Hubert SCHNEBELEN,	Mme Nicole SELLITTO
Votes Pour : 12	Mme Sandra COLOMBO,	M. Eric SOENEN,
Votes Contre : 0	Mme Jocelyne SOURD,	Mme Nadia REINOLD,
Abstentions : 1	Mme M-Thérèse WELKER	Mme Emmanuelle RUFF.

DEL20200213_002

Objet de la délibération : **Examen et adoption du Compte de Gestion 2019**

M. Maurice WINTERHOLER présente le Compte de Gestion 2019 dont les résultats d'exécution concordent avec ceux du Compte Administratif 2019.

Il soumet le Compte de Gestion à l'approbation du Conseil Municipal.

Vu la concordance des résultats d'exécution du Compte de Gestion 2019 et du Compte Administratif 2019,

Le Conseil Municipal, à 12 voix pour et 1 abstention

- **adopte le Compte de Gestion 2019 du trésorier.**

Roderen, le 17/02/2020
Le Maire, Christophe KIPPELEN

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 18/02/2020
et publication ou notification du 18/02/2020